

Relèvement de l'âge de référence des femmes de 64 à 65 ans

Le relèvement de l'âge de référence des femmes de 64 à 65 ans débutera un an après l'entrée en vigueur de la réforme et se fera progressivement, à raison de trois mois par an.

En	Age de référence	Année de naissance
2024	64 ans (pas de relèvement)	1960
2025	64 ans et 3 mois	1961
2026	64 ans et 6 mois	1962
2027	64 ans et 9 mois	1963
2028	65 ans	1964

Si, comme il est prévu actuellement, la réforme entre en vigueur en 2024, un âge de référence unique de 65 ans s'appliquera donc aux femmes et aux hommes à partir de 2028.